

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-deux septembre deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	22	29
Date de la convocation : 14/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, BONNY Marie-Claude, DUGEAY Pascal, MARIAUD Eric, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric, MIGNOT Jean-Marie, ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, MOUTAUD Florence, MEGE Frédéric, GRANET Frédérique, NIOSSOBANTOU Dimitri, NICOT Damien, ROUGIER Julien, BUSSIERE Pascal, DELIRANT Rose, MORIN Julien, HENRY Amélie

Représentés : BALOT Nicolas représenté par LAFAYE Laurent, MOURET Stéphanie représentée par NICOT Damien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte représentée par MOUTAUD Florence, TRICARD Morane représentée par BARRIERE Danielle, MOMART Fabrice représenté par MORIN Julien, EHLIG Genêt représentée par BUSSIERE Pascal, LABROUE Sandrine représentée par DUGEAY Pascal

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, NICOT Damien est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2026_D_056

Objet : Compte-rendu de délégation du Maire

Par délibération N°2026_D_009 en date du 21 mars 2026, le Conseil municipal a délégué au maire certaines attributions conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des collectivités territoriales.

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le maire a pris les décisions suivantes :

- Signature de la mise à disposition du logement d'urgence en date du 24 août 2026.
- Signature le 30 juin 2026 d'un avenant au bail de la société CELIKSAN prolongeant sa durée jusqu'à la signature d'un nouveau bail à construction.
- Signature le 1er septembre 2026 d'un avenant au bail de la société CARROSSERIE BOADI prévoyant une diminution du loyer suite à la réduction de la surface louée (Parcelle AA n°554).

- Signature le 10 septembre 2026 de la convention temporaire de mise à disposition, au profit de la SASU ELEVENT GROUP, de la parcelle AA n°553 et de son bâtiment avant signature d'un bail à construction.

Le conseil municipal prend acte.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le mardi 22 septembre 2026

**Le secrétaire de séance,
Damien NICOT.**



**Le maire,
Laurent LAFAYE**



Certifiée exécutoire

Reçue en préfecture le :

Publiée le :

Le maire,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son envoi au représentant de l'État.